

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal**  
**3 décembre 2013 à 18h30**

-----

**Date de la convocation** : 22.11.2013

**Présents** : Claude LELOUP, Chantal CORBILLON, Laurent DESGLAND, Alain RUBENS, Marylène SUZANNE, Daniel GIOANELLI, Jean-Claude BOITON, Alain CABEKKE, Jean-Marie DUPONT, Mireille FAGUET-TORCHON, Aline GRESSIN, Bernard GUILLOT, François GUINGAND.

**Absents excusés** : Bernadette CLAVIER (procuration à Alain RUBENS), Patrice GOURDY, Gérard PASQUINI, Jérôme VRILOR (procuration à Bernard GUILLOT).

**Secrétaire de séance** : Bernard GUILLOT

Le compte rendu du conseil municipal du 30 septembre 2013 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **1 REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES**

M. Leloup rappelle que le choix de l'emploi du temps incombe aux communes et la mise en place des activités périscolaires sera à la charge de la Communauté de Communes. La répartition financière de ces activités n'est encore pas décidée.

M. Leloup présente le questionnaire adressé aux parents par l'intermédiaire de l'école.

Il y a eu 87,7 % de retour. 92,5% des parents préfèrent la ½ journée supplémentaire le mercredi matin avec cantine et garderie pour environ 50% d'entre eux.

Concernant le choix de l'emploi du temps les résultats sont les suivants :

- Choix n°1 - 45 minutes par jour le soir de 15h45 à 16h30: 48,6%
- Choix n°2 - 2 heures par semaine regroupées sur un jour de 15h à 17h : 20,6%
- Choix n°3 - 1 heure par jour, trois jours par semaine : 22,4%
- Choix n°4 - 45 minutes par jour à partir de 13h30 : 10,3%

La commission des affaires scolaires, réunie le 18 novembre dernier, compte tenu des retours d'expérience, propose de mettre en application le choix n°3. Cette proposition a été acceptée par les directrices d'écoles et par les représentants des parents d'élèves le 2 décembre.

M. Leloup signera un courrier sollicitant l'avis du DASEN sur cet emploi du temps. La communication du choix à l'ensemble des parents sera faite après la réception de cet avis.

Par ailleurs, M. Leloup fait part de l'avancée des réflexions de la Communauté de Communes. Le comité de pilotage fait un état des lieux des salles disponibles et des associations qui pourraient participer à cette réforme.

A ce jour, pour honorer l'ensemble des activités dans les écoles, il faudrait 25 animateurs !

M. Leloup fait part de son inquiétude sur la mise en application de la réforme.

## **2 ETAT D'AVANCEMENT MAISON MEDICALE**

M. Leloup fait état de sa rencontre avec Philippe Fournié, vice-président du Conseil Régional, chargé de la santé.

M. Fournié a été très sensible au projet, notamment parce qu'il englobe le Service de Soins Infirmiers à Domicile et parce que le travail en partenariat avec le CIAS et l'EHPAD des Vallières conforte la volonté de maintien à domicile des personnes dépendantes. Cette action est une des priorités du ministère de la santé donc le projet communal s'inscrit bien dans la démarche.

Il fera du mieux possible pour faire financer la maison médicale sur le plan des professions médicales mais au préalable il faut une validation de l'Agence Régionale de la Santé.

Par ailleurs, la Région pourrait intervenir financièrement sur un autre volet : l'aspect énergétique. Si la commune s'engage dans un Conseil d'Orientation en Énergie Partagée avec un audit énergétique des bâtiments principaux, la région pourrait aider au financement des travaux d'isolation.

Le coût du COEP et de l'audit est de 11 652 € HT financé à 60% par l'ADEME. Le rendu de l'audit étant prévu rapidement (la semaine 52), il semble plus raisonnable d'attendre le résultat de l'étude avant de lancer le Dossier de Consultation des Entreprises.

Les membres du conseil donnent leur accord pour l'engagement dans la démarche de COEP.

## **3 CREANCES IRRECOUVRABLES BUDGET ASSAINISSEMENT**

Une créance de 276,65 € n'a pas pu être récupérée par le Trésor Public malgré toutes les démarches entreprises. Il convient donc de la porter aux créances irrécouvrables sur le budget.

## **4 RECONDUCTION DE LA LOCATION DE TERRE A AUBINGES**

Le bail pour la location de terre à Aubinges est reconduit pour une durée de trois ans au prix de 63,08 € annuels.

## **5 DIVERS**

La commission des affaires scolaires a examiné la demande d'une famille de mettre en place un tarif dégressif pour la cantine et garderie en cas de famille nombreuse. Cette mise en place semble difficile pour l'instant. Elle ne sera pas appliquée cette année.

Le contrat de balayage des rues est reconduit en 2014 pour la somme de 700,69 € HT par passage

M. le Maire propose de prendre une motion sur le futur découpage cantonal en respectant les périmètres des Communautés de Communes comme le propose l'association des Maires du Cher.

La commune a la possibilité d'être indemnisé par le Centre de Gestion du Cher pour l'élaboration du document unique. Il s'agit du document qui récapitule tous les risques auxquels peuvent être confronté les agents et les règles en matière d'hygiène et de sécurité. Les membres du conseil donnent leur accord pour s'engager dans la démarche.

Les membres du conseil donnent leur accord pour la mise en place du nouveau sens de circulation place du Général de Gaulle ainsi que la création d'une zone 30. Une délégation d'élus ira voir les riverains pour les informer.

Une aide de 2 500 € est approuvée pour la classe de neige 2014. Elle sera versée à l'amicale de l'école.

Un avenant n°1 est adopté pour les travaux de la route d'Henrichemont avec une incidence financière de - 0.4% sur le montant total du marché.

Une décision modificative de crédit de 3 252,13 € est adoptée relative à la sortie d'actif du terrain de la crèche.

Une autre décision modificative de crédit de 1 950 € est adoptée pour l'augmentation du FNGIR.

La taxe foncière des Vallières sera payée par la commune des Aix en sa qualité de propriétaire

Une parcelle de terrain communal sera mise à disposition pour l'installation d'un city stade réalisé par la Communauté de Communes. L'emplacement définitif sera examiné ultérieurement.

Catherine Thomas a été mutée à la mairie de Levet depuis le 1<sup>er</sup> décembre. Elle sera remplacée par Caroline Thibault dès le 2 janvier.

Le recensement de la population aura lieu du jeudi 16 janvier au 15 février 2014. 5 agents recenseurs ont d'ores et déjà été recrutés.

La 4 L de la commune a été donnée à une habitante des Aix qui va disputer le 4 L Trophy.

François Guingand fait part de la demande de la commission Enfance/Jeunesse de la Communauté de Communes d'utiliser la cantine pour le centre de loisirs de cet été. Cette demande soulève beaucoup d'interrogations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'achève à 20h30.